

SEMAINE RELIGIEUSE
DE
QUÉBEC
ET
BULLETIN DES ŒUVRES
DE
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

REPUBLICAN PARTY

STATE OF NEW YORK

IN SENATE

JANUARY 18, 1892

REPORT

OF THE

COMMISSIONERS OF THE LAND OFFICE

FOR THE YEAR 1891

ALBANY

WHELAN & COMPANY, PRINTERS

1113.

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

1917-1918

TRENTIÈME ANNÉE



QUÉBEC

BUREAU DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

1917

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS DEPARTMENT

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 5. — Quarante-Heures, 5.

Partie officielle: Nominations ecclésiastiques 6 — *L'Enseignement secondaire au Canada, 7.*

Partie non officielle : Notre trentième année, 7. — Pour la rentrée des classes, 8. — **CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ :** 11.

Bulletin social : DOCTRINE : Pourquoi ? 13. — FAITS ET ŒUVRES : Missionnaire de tempérance, 14 ; Consécration des cultivateurs au Sacré-Cœur, 15.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 9 septembre. — XV ap. Pent. et 2 sept. Du dim.
 Lundi, 10. — S. NICOLAS DE TOLENTINO, conf.
 Mardi, 11. — SS. PROTE ET HYACINTHE, mart.
 Mercredi, 12. — LE S. NOM DE MARIE, *dbl. maj.*
 Jeudi, 13. — De la férie.
 Vendredi, 14. — EXALTATION DE LA STE CROIX, *dbl. maj.*
 Samedi, 15. — N. D. DES SEPT DOULEURS, *dbl. 2 cl.*
 Dimanche, 16. — XVI ap. Pent. et 3 sept. Du dim.

QUARANTE-HEURES

9 septembre, Rivière-Ouelle ; St-Côme.—11, St-Pamphile.—12, Ste-Claire.
 — 13, St-Narcisse.—14, St-Adrien.—16, Sillery ; Ste-Croix ; Blaisville.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

- Par décision de Son Eminence le Cardinal Archevêque :
- M. l'abbé SYLVIO DESCHENES, assistant à Saint-Michel de Bellechasse, a été nommé curé de la même paroisse ;
- M. l'abbé J.-E. DONALDSON, curé de Saint-Odilon de Dorchester, a été nommé aumônier de l'Asile du Bon-Pasteur ;
- M. l'abbé THS GELLY, aumônier du couvent de Bellevue, a été nommé curé de Saint-Odilon ;
- M. l'abbé BENJAMIN PARADIS a été nommé aumônier du couvent de Bellevue ;
- M. l'abbé VALÈRE ROY, du Collège de Lévis, a été nommé vicaire à Saint-Roch de Québec ;
- M. l'abbé J.-ALFRED LANGLOIS, professeur de théologie au Séminaire de Québec, a été nommé curé de la nouvelle paroisse du Sacré-Cœur de Jésus de Québec ;
- M. l'abbé PIERRE CHALIFOUR, assistant à Notre-Dame des Anges de Montauban, a été nommé curé de la même paroisse ;
- M. l'abbé F.-X. COUTURE, a été nommé aumônier de l'Hôpital de Beauceville ;
- M. l'abbé EGIDE GROLEAU, vicaire à Saint-Roch, a été nommé vicaire à la nouvelle paroisse du Sacré-Cœur de Jésus ;
- M. l'abbé CLÉOPHAS LECLERC, a été nommé aumônier des Sœurs Dominicaines, Chemin St-Louis ;
- M. l'abbé EMILE BERNARD, rédacteur à l'*Action Catholique*, a été nommé aumônier du Collège des Clercs de Saint-Viateur, à Lauzon.
- M. l'abbé ERNEST CHAPLEAU, vicaire à Saint-Pascal, a été nommé vicaire à Saint-Grégoire de Montmorency ;
- M. l'abbé OVIDE CLICHE a été nommé vicaire à Saint-Frédéric de Beauce ;
- M. l'abbé EUGÈNE MORISSETTE, du Séminaire de Québec, a été nommé vicaire à l'Ange-Gardien ;
- M. l'abbé ADOLPHE MOREAU, vicaire à Saint-Frédéric, a été nommé vicaire à Saint-Côme.
- M. l'abbé PAUL BEAUDRY a été nommé vicaire à Saint-Cyrille de l'Islet ;
- M. l'abbé JOSEPH LAFOREST, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Saint-André ;
- M. l'abbé HENRI FALARDEAU, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Saint-Michel.

" L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE AU CANADA "

Son Eminence le Cardinal Bégin signale aux prêtres de son diocèse l'intéressante revue *l'Enseignement secondaire au Canada*.

Cette revue bi-mensuelle est publiée à Québec par un comité de professeurs représentant les collèges classiques affiliés à l'Université Laval. Les prêtres du ministère feront bien de s'y abonner : 1o pour encourager les efforts faits par les collèges classiques ; 2o afin d'être en état de suivre le mouvement éducationnel ; 3o avec le dessein aussi de passer cette revue aux frères et aux religieuses de leur paroisse, qui y trouveront des directions pédagogiques, des sujets de narration, etc.

On pourra s'adresser à M. l'abbé W. Lebon, secrétaire du comité, au Collège de Sainte-Anne de la Pocatière. L'abonnement est de 50 sous par année.

PARTIE NON OFFICIELLE

NOTRE TRENTIÈME ANNÉE

Avec le présent numéro la *Semaine religieuse de Québec* commence sa trentième année.

Fidèle à sa mission d'enseignement et d'éducation, gardant les bonnes traditions que lui ont léguées ses précédents directeurs, à qui nous adressons ici notre hommage reconnaissant, elle veut continuer à vivre et même elle aspire à progresser. C'est un encouragement hautement apprécié par elle de constater que ses anciens lecteurs lui restent fidèles et que ses nouveaux abonnés lui trouvent des mérites et un intérêt qu'ils ne lui soupçonnaient pas avant de la connaître.

On vante et avec raison l'utilité des bulletins paroissiaux, qui entretiennent la vie familiale de la paroisse. La *Semaine religieuse* est l'organe régulier de la grande famille diocésaine qu'elle renseigne et qu'elle tient au courant des décisions et des faits qui la concernent particulièrement.

La *Semaine religieuse de Québec*, outre son article doctrinal, ses renseignements liturgiques et ses chroniques du monde catholique et des diocèses, offre chaque semaine à ses lecteurs des articles spéciaux sur les idées et les faits se rattachant particuliè-

rement aux œuvres sociales catholiques. Elle renferme ainsi chaque semaine un bulletin de quatre pages, s'occupant des œuvres sociales établies dans le diocèse et aussi des autres œuvres dont les principes et le fonctionnement peuvent intéresser ses lecteurs.

Dans sa première partie comme dans son bulletin social, notre *Semaine* de Québec a eu l'avantage de publier des articles vraiment dignes d'être remarqués et qui l'ont été en effet, dûs à la plume de collaborateurs très distingués, qui veulent bien lui continuer encore généreusement leur précieux concours. Nos lecteurs leur en seront, comme nous, très reconnaissants.

Pour leur prouver notre reconnaissance ainsi qu'à l'autorité de notre vénéré Cardinal qui veut bien récompenser notre dévouement de sa confiance et de ses bénédictions, nous tâcherons de perfectionner encore notre publication autant que nous en serons capables et autant que nous le permettra le nombre, que nous souhaitons voir grandir, de nos fidèles abonnés.

LA DIRECTION.

CAUSERIE DE LA SEMAINE

POUR LA RENTRÉE DES CLASSES

Les écoles, couvents, collèges, séminaires ouvrent leurs classes cette semaine. C'est le temps de nous rappeler tous, puisque tous à des titres divers nous devons nous occuper d'instruction et d'éducation, une vérité fondamentale enseignée par l'Église sur ce grave sujet.

Écoutons donc la grande voix de Léon XIII, qui est revenu tant de fois sur cette vitale question de l'enseignement de la jeunesse et pénétrons-nous de sa pensée :

“ Il faut non seulement que la religion soit enseignée aux enfants à certaines heures, mais que tout le reste de l'enseignement exhale comme une odeur de piété chrétienne. S'il en est autrement, si cet arôme sacré ne pénètre pas à la fois l'esprit des maîtres et celui des élèves, l'instruction, quelle qu'elle soit, ne produira que peu de fruits et aura même de graves inconvénients. Chaque âme, en effet, porte avec elle ses périls, et des jeunes gens

ne sauraient y échapper si des freins divins ne retiennent leur intelligence et leur cœur. Il faut donc prendre garde que ce qui est l'essentiel, c'est-à-dire la pratique de la piété chrétienne, ne soit relégué au second rang ; que, tandis que les maîtres épellent laborieusement le mot à mot de quelque science difficile, les jeunes gens n'aient aucun souci de cette véritable sagesse dont le commencement est la crainte de Dieu, et aux préceptes de laquelle ils doivent conformer tous les instants de leur vie. Que l'étude et la science aillent donc toujours de pair avec la culture de l'âme. Que toutes les branches de l'enseignement soient pénétrées et dominées par la religion, et que celle-ci, par sa majesté et sa douceur, l'emporte tellement, qu'elle laisse pour ainsi dire dans l'âme des jeunes gens de bienfaisants aiguillons...

“ On ne doit pas se persuader que l'instruction et la piété peuvent être séparées impunément. En effet, s'il est vrai qu'à aucune époque de la vie, privée ou publique, on ne peut s'exempter de la religion, il n'en est point d'où ce devoir doive être moins écarté que ce premier âge, où la sagesse fait défaut, où l'esprit est ardent et le cœur exposé à tant d'attrayantes causes de corruption.

“ Organiser l'enseignement de manière à lui enlever tout point de contact avec la religion, c'est donc corrompre dans l'âme les germes mêmes de la perfection et de l'honnêteté, c'est préparer non des défenseurs à la patrie, mais une peste et un fléau pour le genre humain”. (Encyclique *Militantis Ecclesiae*.)

Tous les mots sont à peser attentivement dans ce remarquable passage, qui exprime la doctrine de l'Église, l'explique, en fait la démonstration.

Cette doctrine de Léon XIII est bien conforme, étant la doctrine de l'Église, à celle de Pie IX qui a écrit : “ Dans les écoles, la doctrine religieuse doit avoir le pas en tout ce qui touche soit l'éducation, soit l'enseignement, et dominer de telle sorte que les autres connaissances y soient considérées comme accessoires.”

Parents et professeurs chrétiens, peuples et gouvernants doivent méditer l'enseignement contenu dans ces paroles. Et qu'ils ne soient pas surpris d'entendre une autorité aussi haute et une intelligence aussi lumineuse et aussi pondérée que celle de Léon XIII déclarer que l'instruction séparée de la religion aura de graves inconvénients. Qu'ils ne répliquent pas que l'instruction, bonne

en elle-même, ne saurait être nuisible ni avoir d'inconvénients, ni graves ni légers.

Il est en effet trop facile de leur faire observer que le Pape Léon XIII n'a pas dit que l'instruction est nuisible en elle-même, mais ce qui est nuisible et ce qui fausse l'instruction en la mutilant, c'est de l'écourter, de l'amputer de sa partie principale et la plus essentielle, la partie religieuse qui importe à l'homme plus que toutes les autres. C'est de la donner ensuite et de la présenter, ainsi mutilée, comme complète, comme ne manquant de rien de ce qui lui est nécessaire. Séparer la religion de l'instruction, surtout si on le fait par système, par un procédé que l'on veut présenter comme normal, comme il arrive si souvent en nos jours de fausse science et de véritable ignorance, ce n'est pas seulement faire œuvre antireligieuse, c'est autant faire œuvre antiscientifique, antihumaine. C'est méconnaître la nature humaine, c'est la mutiler, que de la priver de l'élément religion, qui est nécessaire à sa fin. Il ne faut pourtant pas oublier que l'état actuel, réel de la nature humaine est d'être élevée au surnaturel. L'état de pure nature n'existe plus — s'il a jamais existé réellement — que comme un souvenir incertain, que comme un état *possible*, mais non *réel*, que l'on conçoit seulement dans son esprit, en faisant abstraction des conditions réelles où Dieu nous a placés.

Et puisqu'il en est ainsi, non seulement la religion naturelle, mais la religion surnaturelle, qui n'était certes pas dûe à notre nature, lui est devenue un complément nécessaire, indispensable. Par la miséricordieuse disposition de Dieu, notre nature humaine est décidément surnaturalisée.

Donc, vouloir élever et faire vivre un enfant, un homme sans religion, c'est oublier la réalité de sa condition, c'est vouloir l'établir en dehors de l'ordre réel où il est fixé, c'est le placer en dehors de l'atmosphère dans lequel il doit respirer. C'est lui enlever toutes les chances les plus sûres d'atteindre sa vraie et unique fin ; c'est l'exposer à tous les plus imminents dangers de se perdre.

Malheureusement, même chez beaucoup de catholiques, qui ont subi les contaminations des déraisonnements de la libre-pensée, la religion passe pour une espèce de superflu, qu'il est laissé à la conscience d'un chacun d'adopter pour soi ou de rejeter. On arrive à penser, sinon en théorie — ou ne raisonne guère — du

moins en pratique, qu'au point de vue humain, naturel, l'homme qui ne sait ou ne se préoccupe de savoir d'où il vient et où il va, est aussi sage et aussi bon que celui qui le sait et qui vit en conséquence.

Séparer la religion de l'instruction et de l'éducation, c'est tomber pratiquement dans cette erreur, et c'est travailler à y pousser tous ceux sur lesquels s'exerce l'influence dont on dispose. C'est faire œuvre mauvaise, funeste, aussi bien au point de vue humain et intellectuel, qu'au point de vue religieux. C'est vouloir méconnaître et renverser l'ordre établi par Dieu. C'est oublier que Dieu a fait une œuvre plus admirable en nous élevant à l'ordre surnaturel qu'en nous appelant du néant à l'existence naturelle.

Séparer la religion de l'instruction, soit à l'école soit dans la famille, c'est vouloir abolir l'œuvre de la Rédemption, c'est oublier la déchéance produite dans notre nature par le péché originel, c'est méconnaître les destinées surnaturelles de l'homme, c'est laisser celui-ci dans la voie de toutes les déchéances, en lui fournissant les moyens de s'y avancer, sans lui en fournir pour en sortir.

Qu'on le veuille explicitement ou non, une instruction sans religion est basée sur le mensonge et l'erreur, elle favorise nécessairement les égarements des passions et du vice, elle est dangereuse en elle-même.

La religion est un élément nécessaire, l'élément le plus nécessaire, de l'instruction et de l'éducation. N'oublions pas les graves avertissements de Pie IX et de Léon XIII à ce sujet.

J.-A. D'A.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

Vêture et profession religieuse. — Vendredi, le 24 août, Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, présidait une cérémonie de vêture et de profession chez les Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier, chemin Sainte-Foy.

Ont revêtu le saint habit : Reina Trudel, d'Ottawa, en religion Sœur Sainte-Marie ; Corinne Dufresne, d'Ottawa, en reli-

gion sœur Saint-Bernard ; Marie-Anna Morneau, de Saint-Jean-Port-Joli, en religion sœur Marie de Liguori ; Maria Chouinard, de Saint-Jean-Port-Joli, en religion sœur Saint-Benoît.

Ont fait profession annuelle : Sœur Sainte-Madeleine de Jésus, de St-Vallier ; sœur Saint-Jean du Cénacle, de St-Casimir ; sœur Saint-Odilon, de Montmagny ; sœur Marie de la Croix, de Montmagny ; sœur Marie de Lourdes, de Québec, sœur Saint-Joseph du Sacré-Cœur, de St-Vallier ; sœur Marie Claire de Jésus, de St-Germain ; sœur Marie de la Sainte-Famille, de St-Jean-Port-Joli ; sœur Marie de Nazareth, de St-Vallier ; sœur Marie du Rosaire, de St-Pascal ; sœur Sainte-Agathe, de Montmagny ; sœur M.-Emmanuel, de St-Damase ; sœur Marie Louise, de St-Romuald.

Ont fait profession perpétuelle : Sœur Marie du Précieux Sang, de St-Jean Chrysostôme ; sœur Saint-Henri, de Bouctouche ; sœur Marie-Philomène, de St-Rémi ; sœur Marie-Antoinette, de Corse (France).

Le sermon a été donné par le R. Père Daigneault, S. J. prédicateur de la retraite.

Assistaient à la cérémonie : M. l'abbé M. Fortin, aumônier de la communauté, le R. P. Waddel, S. J., curé de N.-D. du Chemin, M. l'abbé Boulet, curé de Saint-Louis de Courville et le R. P. Nadeau, S. S. M., d'Ottawa.

Autre profession religieuse. — Samedi, le 25 août, M. l'abbé H. Bouffard, curé de Saint-Malo, a présidé une cérémonie de profession religieuse dans la chapelle du Couvent des Sœurs de la Charité de Saint-Louis de France, à Bienville.

Ont fait profession religieuse : Sœur Marie-Alphonse, née Ida Côté, de Saint-Philémon ; sœur Marie-Conrad, née Dolores Letourneau, de Saint-Côme ; sœur Marie-Alexandra, née Marie-Olivine Mercier, de N.-D. du Rosaire ; sœur Marie-Norbert, née Yvonne Vachon, de Saint-Ludger ; sœur Marie Berthe de Jésus, née Eva Côté, de Charny ; sœur Marie-Angéline, née Marie-Ange Morin, de St-Frédéric ; sœur Marie Berthilde, née Lucia Deschamps, de N.-D. du Rosaire ; sœur Marie-Cédonie, née Léa Boulanger, de Saint-Ludger ; sœur Marie-Madeleine, de la Croix, née Yvonne Morin, de Saint-Raphaël ; sœur Marie-Tharcisus de l'Eucharistie, née Gracia Parent, de Pont-Rouge.

Le sermon a été prononcé par M. l'abbé R. Morissette, curé de Loretteville.

Prière aux abonnés de se rappeler que, à partir de ce premier numéro de septembre 1917, le prix d'abonnement est de \$1.50 ; — pour les abonnés de la ville de Québec et des Etats-Unis : \$2.00

BULLETIN SOCIAL

DOCTRINE

POURQUOI ?

Savez-vous pourquoi la vie est chère ? Un original assez avisé répond à cette question de la façon suivante :

Parce que c'est la guerre.

Parce que c'est la guerre des Vandales.

Parce que le peuple n'économise pas.

Parce qu'il n'en reçoit pas l'exemple.

Parce qu'il n'y a plus d'équilibre entre l'offre et la demande.

Parce qu'il y a trop de consommateurs.

Parce qu'il n'y a pas assez de producteurs.

Parce qu'il y a trop de parasites.

Parce qu'il y a trop d'écumeurs.

Parce qu'il n'y a pas assez d'honnêteté.

Parce qu'il y a trop de faillites.

Parce qu'il y a du crédit et qu'on en abuse.

Parce qu'il a trop de dettes.

Parce qu'il y a trop de luxe.

Parce qu'il y a trop de gourmandise.

Parce qu'il y a trop d'orgueil.

Parce qu'on ne distingue pas un serviteur de son maître.

Parce qu'on ne distingue pas un employé de son patron.

Parce que ma cuisinière travaille un mois pour s'acheter un chapeau.

Parce que votre sténographe travaille quinze jours pour s'acheter une paire de bottines.

Parce qu'il y a trop de six cylindres et trop de " Ford ".

Parce qu'il y a trop de pianos dans les demeures et pas assez de chaux au dehors.

Parce qu'on brûle trop d'essence et moins de chandelle.

Parce qu'un homme s'habille trop et la femme pas assez.

Parce que trop s'habiller pour l'homme est dispendieux.

Parce que ne pas s'habiller pour la femme coûte encore plus cher.

Parce qu'on n'est pas riche mais qu'on vit " ben ".

Et voilà qui ramasse assez bien à peu près tous les desiderata que pourrait exprimer le dictateur préposé à l'économie nationale.

Est-il besoin d'ajouter aussi que la morale ne s'en trouverait que mieux ?

Le luxe et l'horreur du sacrifice, si petit soit-il, sont la note caractéristique de notre société actuelle.

Et, chose attristante, malgré les économies que la plus élémentaire prudence conseille d'observer, à l'heure actuelle, il en est, et dans la classe ouvrière même, chez qui la guerre et ses imminentes conséquences désastreuses n'ont encore déterminé aucun changement, pas le plus petit, dans le train de vie prodigue qu'on s'est habitué à mener. Demandez donc aux marchands à qui vont les objets superflus du luxe qu'impose une mode sotté, arbitraire et trop souvent immorale.

Demandez au théâtre, où le gagne-petit va gaspiller son avoir et son âme, si sa clientèle a diminué. Demandez au pauvre consommateur de l'alcool homicide si la perspective d'une disette qui l'assaillera bientôt l'a empêché un tant soit peu de sacrifier à sa funeste passion.

Dans l'épouvantable cataclysme qui frappe l'univers entier, combien en est-il qui réfléchissent que c'est une épreuve et un châtimement et qui s'appliquent à apaiser, par la prière et une observation plus rigoureuse de la loi morale, un Dieu courroucé contre les nations et les individus prévaricateurs ?

Notre original, pour être plus complet, aurait pu ajouter avec les livres saints : " La terre est pleine de désolation, parce qu'il n'est personne qui réfléchisse en son cœur ". B.

FAITS ET ŒUVRES

MISSIONNAIRE DE TEMPÉRANCE

Moins que jamais il faut négliger cette question vitale de la tempérance. Nécessité morale au premier chef, elle acquiert un regain d'actualité par l'obligation croissante où nous nous trouvons de pratiquer la plus stricte économie.

Les ouvriers de la tempérance, parmi lesquels se signalent au premier rang ceux qui ont charge d'âmes, bien loin de laisser se ralentir leur zèle pour une cause ardue mais sainte et bienfaisante, doivent, avec plus d'ardeur encore, non seulement travailler à conserver les positions conquises sur le "grand menteur", mais encore faire des progrès nouveaux et rendre définitive une victoire qui vaut bien tous les efforts dont elle s'achètera.

Or, parmi tous les moyens de succès, la prédication en est un dont il ne serait pas chrétien de contester l'efficacité. L'histoire de la campagne de tempérance de ces dix dernières années, nous en est du reste une preuve évidente.

C'est pourquoi l'autorité diocésaine n'a pas voulu laisser interrompre plus longtemps la bienfaisante tradition des retraites de tempérance.

M. l'abbé Léon Vien est le nouveau missionnaire désigné. Il se tient dès maintenant à la disposition de messieurs les curés.

On n'aura qu'à lui écrire à Lauzon-Ouest, lieu de sa résidence, ou bien au Secrétariat des Œuvres de l'A. S. C.

Il sera utile de retenir que M. l'abbé Vien peut prêcher dans les deux langues.

CONSÉCRATION DES CULTIVATEURS AU SACRÉ-CŒUR

Le dévoilement du monument Hébert n'ayant pu avoir lieu à la date annoncée, le 3 septembre, le comité d'organisation n'a pas voulu laisser passer inaperçu le trois-centième anniversaire de l'arrivée de Louis Hébert sur la terre canadienne. Ils avaient organisé pour le 4 septembre une touchante manifestation religieuse à la chapelle du Séminaire. A 9 heures du matin, une messe a été dite par M. l'abbé A. Couillard-Després, promoteur de l'idée du monument. Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy a prononcé l'allocution de circonstance, et un salut solennel du T. S. Sacrement a été chanté, pendant lequel M. J.-C. Chapais, assistant-commissaire de l'Industrie Laitière de la province de Québec, M. J.-N. Castonguay, doyen de la Faculté d'Arpentage de l'Université Laval, vice-président de la Commission de Colonisation de l'A. S. C., et M. Amédée Denault, chef du Secrétariat des Œuvres de l'A. S. C. et secrétaire de la Ligue de la Presse Catholique, ont lu respective-

ment une consécration de l'agriculture, de la colonisation et de la presse catholique au Sacré-Cœur.

Son Eminence le Cardinal a bien voulu présider la cérémonie. L'accompagnaient au trône Mgr F. Pelletier, recteur de l'Université Laval, et Mgr C.-O. Gagnon, sous-directeur de l'A. S. C. On remarquait au chœur, S. G. Mgr Roy, et MM. les chanoines, Arsenault et Beaulieu. Remarqués dans le nef : l'honorable M. Caron, ministre de l'Agriculture et M. Antonio Grenier, sous-ministre du même département, l'honorable M. Némèse Garneau, conseiller législatif, les membres du Comité du Monument Hébert, plusieurs membres, religieux et laïques, de la famille Hébert, ainsi que des représentants nombreux du clergé et des organisations de colonisation et d'agriculture les plus en vue de la province.

Mgr l'Archevêque de Séleucie, dans son allocution commenta le texte du Psalmiste : " Domini est terra et plenitudo ejus. La terre et tout ce qu'elle renferme appartiennent au Seigneur, qui en est le maître ".

Après le sermon, la bénédiction du Saint-Sacrement a été donnée par Son Eminence le Cardinal Bégin.

A l'occasion de cette pieuse cérémonie N. S. Père le Pape Benoît XV avait accordé sa bénédiction à tous les cultivateurs de notre province. Voici le texte de cette dépêche.

" Rome, 26 août.

" Cardinal Bégin,

" Québec, Canada.

" Saint-Père accorde de grand cœur bénédiction apostolique cultivateurs et colons de la Province, occasion consécration solennelle au Sacré-Cœur de Jésus.

" Card. GASPARRI ".

Les cultivateurs de notre province appartiennent désormais au Sacré-Cœur.

Puissent-ils toujours, dans leur conduite, se montrer dignes du Roi puissant et bon, sous la bannière duquel ils viennent de s'enrôler officiellement.